

Site Natura 2000

Vallées de Laclaireau et du Rabais

BE34061



Carte d'identité

Superficie	2 829,93 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Etalle, Saint-léger, Virton	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Au sein de la cuesta dite sinémurienne, le site forme un important massif forestier typique de la Gaume, du bois de Chatillon jusqu'au bois de Sainte Marie. Les forêts alluviales le long du ruisseau de Laclaireau sont remarquables par leur étendue et leur état de conservation. Ce site renferme un important réseau de crons (dépôts calcaires) et de ruisseaux incrustants (Cron de Buzenol, de la Haie de Han, de la Haie de Chantemelle, ruisseau du Cron, etc.) parmi les plus riches en biodiversité et les plus représentatifs en Wallonie. Les prés maigres de fauche situés au nord de Ethe sont particulièrement bien conservés. Le site présente d'importantes populations reproductrices d'oiseaux (pics mar et noir, pie-grièche écorcheur), de chauves-souris (vespertilion à oreilles échancrées) et de demoiselles (agrion de Mercure). Des pelouses et landes se développent sur les différentes sablières et offrent un habitat adéquat au lézard des souches et au crapaud calamite en lien direct avec le camp militaire de Lagland.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Prairie de fauche de moyenne altitude

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	1 037
Hêtraies à luzule (UG 8)	376,15
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	31,42
Chênaies-charmaies (UG 8)	28,17
Forêts alluviales* (UG 7)	24,82
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	11,78
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	10
Végétation des eaux courantes (UG 1)	7,27
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	3,97
Sources pétrifiantes* (UG 1)	1
Pelouses calcaires de sables* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Agrion de Mercure

Oiseaux

Alouette lulu
Bondrée apivore
Martin-pêcheur d'Europe
Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

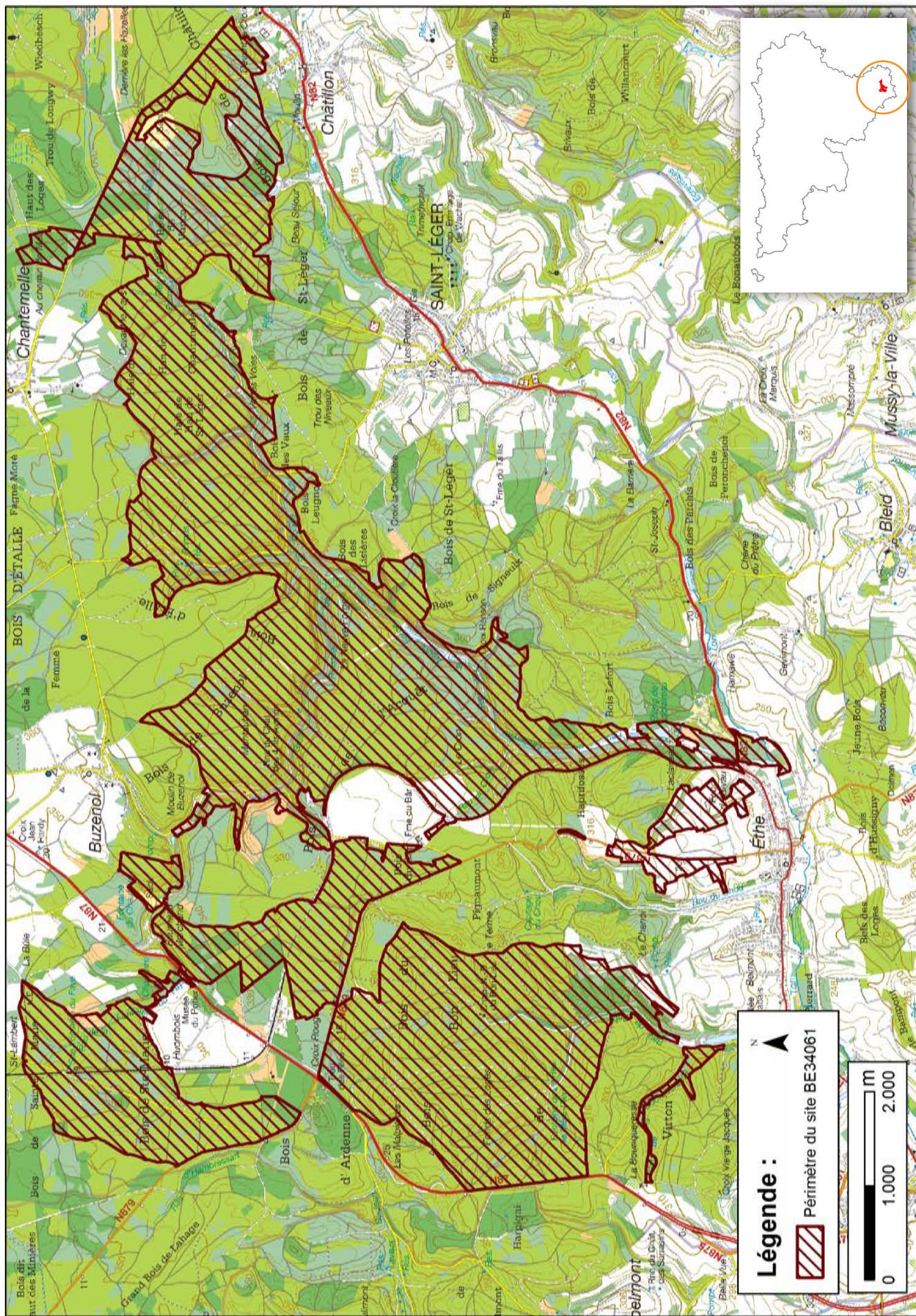
Mammifères

Grand Murin
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées
Vespertilion de Bechstein

Insectes

Agrion de Mercure
Cuivré de la bistorte
Cuivré des marais
Lucane cerf-volant

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50,000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion :
 - Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 - Parc Naturel de Gaume : www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)

Informations biologiques et législatives :
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires :
 Département de la Nature et des Forêts (DNF) :
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données : M.B. du 11/07/2016